

L'Académie de Stanislas

Notre Académie a été fondée par le roi Stanislas le 28 Décembre 1750, en même temps d'ailleurs que la bibliothèque publique qui est aujourd'hui la Bibliothèque Municipale de Nancy. Elle s'appelait au départ *Société Royale des Sciences et Belles Lettres de Nancy*. A l'origine elle se réunissait au Palais Ducal puis elle trouva sa place en 1763 dans le nouvel Hôtel de ville construit par le roi de Pologne sur la place qui porte son nom après s'être appelée *Place Royale* en hommage à **Louis XV**, gendre de Stanislas. Lorsque notre compagnie s'est reconstituée, après une interruption due à la révolution et qui dura de 1793 à 1802, elle se réunissait dans une salle des anciens bâtiments de l'Université Lorraine, Bâtiments qui sont occupés de nos jours par la Bibliothèque Municipale rue Stanislas. Elle a, toutefois, conservé l'usage du salon carré de l'hôtel de ville pour ses séances solennelles.

Parmi les premiers membres de cette Académie au XVIIIème siècle les plus célèbres furent **Montesquieu, Fontenelle, La Condamine, Buffon, Maupertuis** puis ultérieurement François de Neufchâteau et l'Abbé Grégoire.

L'esprit de Stanislas, l'esprit du *siècle des Lumières* a perduré au sein de l'Académie pendant toute son histoire.

Lasse des divers changements de régime politique qui lui imposaient, à chaque révolution de prendre une nouvelle dénomination elle a décidé, en 1852, d'adopter un nom définitif celui *d'Académie de Stanislas*.

Elle a connu à la fin du XIXème siècle et au début du XXème une période particulièrement brillante : elle rassemblait de grands universitaires comme le mathématicien **Henri Poincaré**, de hauts dignitaires ecclésiastiques, comme le cardinal **Mathieu**, des chefs militaires prestigieux comme le Maréchal **Lyautey**.

Au cours du XXème siècle, le Cardinal **Tisserand**, le maréchal **Juin** et l'Archiduc **Otto de Habsbourg** ainsi que de nombreux membres de l'Académie Française en ont fait partie.

Elle a mis un point d'honneur à continuer à siéger sous les obus allemands en 1914-1918 et à refuser de le faire quand la ville de Nancy a été occupée de 1940 à 1944.

L'Académie de Stanislas a retrouvé un fonctionnement normal à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Au plan structurel elle comprend 36 *membres titulaires*, un nombre indéterminé *d'associés correspondants locaux*, résidant à Nancy ou aux environs, *d'associés correspondants nationaux* et *d'associés correspondants étrangers*. Les membres titulaires sont cooptés par leurs pairs et choisis parmi ceux des associés qui se sont signalés à la fois par leur talent et par leur assiduité. Les membres associés sont élus par les titulaires, après qu'un rapport sur chaque candidature ait été présenté par un membre titulaire.

L'Académie se réunit en séance privée à son siège deux fois par mois, en principe le premier et le troisième Vendredi à 17 heures. Au cours de ces séances, elle entend à chaque fois une communication faite par l'un de ses membres sur un sujet culturel qu'il soit à caractère scientifique, littéraire, juridique ou encore artistique. Les textes des communications, suivis du résumé des discussions qu'elles entraînent, sont publiés dans les *Mémoires de l'Académie*.

L'Académie siège deux fois par an en séance publique et solennelle, en principe au *Salon Carré de l'Hotel de Ville*.

La séance de janvier est consacrée à la remise des prix décernés par l'Académie : Prix de dévouement, Prix littéraires, Prix scientifiques, Prix artistiques et enfin Grand Prix.

La séance de Mai est consacrée au discours de réception des nouveaux membres titulaires, qui les prononcent dans l'ordre de leur élection.

Ces dernières années un intermède musical s'insère agréablement au milieu des communications.

L'Académie peut, en outre, en certaines occasions, organiser des séances publiques extraordinaires.

Enfin elle participe à de nombreuses manifestations culturelles, à Nancy ou dans l'ensemble de la **Lorraine**, auxquelles elle accorde volontiers son patronage.

L'Académie est administrée par un bureau qui comprend un *président*, renouvelé chaque année, un *vice-président* qui deviendra président l'année suivante, un *secrétaire perpétuel* non renouvelable annuellement, un *questeur trésorier*, un *bibliothécaire archiviste* et un *secrétaire annuel*. L'Académie publie chaque année un volume de *Mémoires*, qui renferme les textes des éloges funèbres, des rapports sur les prix qu'elle décerne, des discours de réception des nouveaux titulaires et des communications faites au cours de l'année.